



MAIRIE DE FOUILLOY

Procès-verbal de la réunion du conseil Municipal du 26 Janvier 2018

Le 26 Janvier 2018, le conseil municipal de Fouilloy, convoqué le 23 Janvier 2018, en séance extraordinaire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Bernard Brochot, maire.

Etaient présents : tous les conseillers en exercice à l'exception de :
M. Jean Michel Mercieca qui donne procuration à Mme Catherine Hénaux
M. Jacky Estienne qui donne pouvoir à Mme Anne Marie Marchal
M. Mathieu Cauvet qui donne pouvoir à M. Bernard Brochot
M. Yves Ducrocq : absent

Monsieur le maire ouvre la séance à 18 heures 30.

Il rappelle que conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2017 fixant la représentativité des communes au sein du conseil communautaire du Val de Somme, la commune de Fouilloy dispose à compter du 1^{er} janvier 2018 de 3 délégués titulaires.

1°) Nomination d'un secrétaire de séance.

M. le Maire propose Mme Claudie DEFRUIT comme secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

2°) Approbation du PV de la réunion du conseil municipal du 4 Décembre 2017.

En l'absence d'observations et de questions, le procès-verbal de la réunion du conseil municipal est adopté à l'unanimité.

3°) Election et désignation des délégués titulaires pour la Communauté de communes du Val de Somme.

Il est donc demandé au conseil municipal de procéder à l'élection des 3 délégués communautaires suivant la publication de l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2017 et suivant les dispositions de l'article L.5211-6-2 du CGCT.

Il a été procédé au vote à mains levées.

- Désigne les 3 conseillers municipaux ci-dessous pour siéger en qualité de délégués titulaires au sein du conseil communautaire de Val de Somme et adopte à l'unanimité.

- 1 : Bernard Brochot
- 2 : Claudie Defruit
- 3 : Ludovic Baillet

L'ordre du jour est épuisé

M. Le Maire demande s'il y a des questions dans le public.

M. Smerda, Président des Parents d'élèves, nous fait savoir que la carte scolaire 2018-2019 est tombée aujourd'hui et que Fouilloy va perdre une classe en septembre.

D'après les informations de l'inspection académique d'Amiens, il y aurait à la rentrée de septembre 63 fermetures de classes et 51 ouvertures dont 49 classes en REP et REP+ pour les CP et CE1 dédoublés.

La séance est levée à 19h

